

A

Julien Broccard
Apprenti
T 058/285 62 72
julien.broccard@baloise.ch

Valrafting Champsaur
rue Sainte-Marguerite 21
1950 Sion

22 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons la couverture d'assurance existante.

Confirmation d'assurance pour	Assurance responsabilité civile et du fait des produits
Contrat d'assurance	30/5.014.559-2
Période d'assurance	22.10.2020 - 31.12.2021
Activité assurée	Organisation et exécution des activités de rafting canyoning, kayak, escalade, raquette, VTT, accompagnement en montagne et ski, descente en eau vive
Somme d'assurance	CHF 5'000'000 par événement et par année d'assurance pour l'ensemble des dommages et frais
Validité territoriale	Suisse et pays limitrophes

Cette confirmation est établie uniquement à titre d'information et n'octroie aucun droit lié au présent contrat d'assurance au titulaire de cette confirmation. Les conditions contractuelles sont décisives en cas de sinistre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bâloise Assurance SA



Olivier Bétrisey



Jean-Paul Erpen